

<p style="text-align: center;"><b>Procès verbal du Conseil Municipal du vendredi 27 juin 2008</b></p>
---

La séance a été ouverte à 20 h 40 sous la présidence de Monsieur André Diette Maire, en présence de Mr Smorodintzeff, Mme Trouchard, Mme de Besombes, Mr Chapatte, Mme Amiot et Mr Rabot.

Mme Vanzetta et Mr Fouquet étaient absents excusés. Mr Lebrun était absent.

Melle Gilles, secrétaire de Mairie, assistait à la séance.

Le procès verbal du Conseil Municipal du 26 mai 2008 a été adopté à l'unanimité.

Création et adoption des statuts du Syndicat Intercommunal Scolaire de Boullarre, Etavigny, Neufchelles, Rouvres et Varinfroy:

Monsieur le Maire expose qu'à la suite de pourparlers entre les Maires des communes du RPI concernant la création d'un syndicat intercommunal scolaire pour la gestion des écoles du regroupement de Boullarre, Etavigny, Neufchelles, Rouvres et Varinfroy, il a été décidé la création de ce syndicat.

La gestion intercommunale sera de nature à permettre aux enfants des communes concernées de bénéficier d'infrastructures de qualité et de se voir proposer des moyens financiers supérieurs.

Monsieur le Maire propose de nous associer aux communes de Boullarre, Etavigny, Rouvres et Varinfroy en vue de la création du syndicat intercommunal scolaire.

Le Conseil adopte à l'unanimité la création de ce Syndicat.

Mr le Maire fait savoir que les dits statuts ont été adressés à l'Inspectrice d'Académie à titre indicatif.

Après lecture des différents articles du statut, le Conseil adopte à l'unanimité le texte.

**Elections de délégués du Syndicat :**

Enfin, Monsieur le Maire a invité le conseil à élire 2 délégués titulaires ainsi que 2 suppléants, conformément à l'article 6 des statuts relatifs à la composition du comité.

A l'unanimité sont élus Délégués Titulaires, Mme Amiot et Mr Smorodintzeff ; et Délégués suppléants, Mme Trouchard et Mr Chapatte.

Questions diverses :

- Au sujet du débordement de la haie dans le virage de Beauval, près de la ferme :  
Les futurs acheteurs ont demandé l'autorisation de l'enlever. A l'unanimité le conseil les y autorise et demande à ce que leur clôture soit décalée de 2 mètres à l'intérieur de leur terrain comme le prévoit le PLU afin de permettre d'éventuels emplacements de stationnements.

- Renouvellement des bureaux scolaires de la classe de Mme Billet :

Le conseil municipal a demandé à Mr Chapatte, qui a élaboré un budget prévisionnel, de se mettre en contact avec les Mairies de Varinfroy et Boullare, qui ont le même problème afin d'obtenir les meilleurs produits au meilleur prix.

- Ouverture du site Internet, [www.neuchelles.fr](http://www.neuchelles.fr):

Le conseil approuve la création d'adresses mail pour chacun de ses membres sur le modèle [andré.diette@neufchelles.fr](mailto:andré.diette@neufchelles.fr).

La Société Smoro Consult est chargée de l'entretien du site (mise à jour et hébergement) pour 600 euros TTC par an.

- Marne et Morin a demandé l'aménagement des horaires de ramassage scolaire pour faire coïncider les correspondances entre les lignes. Il s'agit d'un décalage d'environ 5 minutes que le Conseil accorde à l'unanimité.

- En ce qui concerne l'aménagement des bâtiments communaux, le Conseil donne délégation au Maire pour l'achat de mobilier pour la Mairie (armoires, tables et chaises).

- A l'occasion de la fête communale, le Conseil municipal invitera les habitants du village à partager le « verre de l'amitié ».  
Début septembre, une invitation sera distribuée afin d'évaluer le nombre de personnes présentes.

Mr le Maire clos la séance à 22 h 50.